

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- procurations : 4
- ayant pris part au vote : 33
- vote pour : 29
- abstentions : 4

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

L'an deux mille vingt et un et le 14 avril à 19 heures 05, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 avril 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

**Etaients présents :** M. PERE, M. NAVARRO, M. BAUMLIN, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. GARDE, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, M. ESPIAU.

☎ 05.62.89.22.89

**Etaients absents excusés ayant donné procuration :** MME BEC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. COMBE (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME JARRIGE (POUVOIR A M. GARDE), M. CANCEL (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT).

M. DOMENEGUETTY est élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2021/43

#### **Objet : Restructuration du Groupe EDF : projet Hercule – motion du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

**Actuellement en négociation avec la Commission européenne, le projet « Hercule » du gouvernement français est l'acte final d'un démantèlement du service public de l'énergie en faveur du secteur privé.**

Le conseil municipal de la ville de L'UNION appelle le Président de la République à renoncer au projet Hercule.

#### **Un démantèlement assorti d'un processus de privatisation**

Hercule viserait à scinder en plusieurs sociétés une entreprise déjà bien désarçonnée depuis la fin des années 1990. D'un côté, EDF Bleu prendrait en charge l'exploitation des centrales nucléaires et resterait publique. De l'autre, la production d'énergies renouvelables, les activités outre-mer et la très rentable distribution de l'électricité seraient réunies au sein d'EDF Vert, avec un capital ouvert à 30%. Les concessions hydroélectriques, réunies sous la bannière d'EDF Azur, seraient gérées indépendamment. In fine, les trois filières de production d'électricité, nucléaire, hydraulique et renouvelable (éolien et solaire) seraient en concurrence les unes avec les autres.

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28 AVR. 2021

ID : 031-213105612-20210414-D\_2021\_43-DE

Alors que les secteurs demandant des investissements lourds resteraient publics, les secteurs dégageant des dividendes seraient ouverts aux actionnaires. L'État assumerait les financements onéreux, les investisseurs privés en tireraient les bénéfices. L'intérêt général ne peut être inféodé à ce point à l'intérêt particulier.

### Séparer la production de la vente, une première depuis 1946

L'éclatement d'EDF marquerait la fin de la complémentarité entre les moyens de production, pourtant indispensable au bon fonctionnement du service. Il supposerait une rupture définitive de la synergie entre la production, la distribution et la vente de l'électricité, une première depuis 1946 et la nationalisation d'EDF-GDF, née du programme du Conseil National de la Résistance.

### Quid de la promesse de la baisse du prix de l'électricité ?

Le défi herculéen posé à EDF est aussi nocif pour les consommateurs. Nos dirigeants n'ont cessé de nous répéter que la concurrence permettrait une baisse du coût de l'électricité. Il n'en est rien. Depuis 2007, les prix à la consommation d'électricité ont accru de 50%. En séparant les moyens de production, le projet Hercule aura pour conséquence d'augmenter la facture des usagers dans un pays qui compte 7 millions de personnes touchées par la précarité énergétique.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 4 abstentions,

- D'approuver la motion « Restructuration du Groupe EDF : projet Hercule »

Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
**Marc PÉRÉ**

Pour le Maire  
et par délégation  
L'Adjoint au Maire



- Transmis le 28 AVR. 2021  
- Affiché le 28 AVR. 2021